

Nouvelles juridiques : Un arrêt, une histoire

Derrière toutes les affaires judiciaires, et notamment ces beaux arrêts que nous donnons à commenter aux étudiants et surtout les « grands arrêts », il y a une histoire, des gens, des sentiments, des destins. C'est cette réalité, que j'invite à observer, de manière totalement romancée, sans doute, en une invitation, ô lecteur, à te jeter sur ta plume (ou ton clavier) et trouver toi aussi, un arrêt, une affaire et me l'adresser.

La première nouvelle sera consacrée à l'affaire berthon.

***En mariage, trompe qui peut !
A propos de l'affaire Berthon
Cass. Ch. Réun. 24 avril 1862***

Daniel Mainguy

Professeur à la faculté de droit de Montpellier

Entre les murs humides de sa prison glacée, Berthon rongea son frein. *Plus que deux jours à tirer!* Après-demain, il sortirait, retrouverait le grand air, celui, frais, de la liberté, après celui, fétide, qu'il digérait depuis plus de dix ans passés en prison.

Encore s'en était-il plutôt bien sorti, songeait-il. Il quittait déjà cette prison alors qu'il avait été condamné à quinze ans de travaux forcés. C'était il y a longtemps. Une autre vie. Un autre monde.

Ces souvenirs pénibles, ils les avaient relégués dans un tiroir clos de sa mémoire. Mais la perspective de sortir bientôt lui faisait rouvrir ce tiroir, une dernière fois.

C'était une nuit froide. Avec un ami qui avait à peu près le même âge que lui, ils avaient dix-sept ans, il vivait dans les mauvais quartiers de Paris. Pas ceux que Victor Hugo allait décrire quelques années plus tard. Mais de mauvais quartiers tout de même. Le père Berthon avait participé aux événements de 1830. Il était sur une des barricades de Montmartre où il était mort, fauché par la balle d'un soldat du camp adverse, un paysan normand qui venait pour la première et dernière fois à Paris et à qui on avait raconté toutes sortes d'histoires plus fausses les unes que les autres sur le peuple de Paris.

Berthon fils était né quelques années plus tôt. Sa mère l'avait élevé dans une semi-misère qu'il devinait en comparant ses hardes avec les ors des beaux quartiers.

Envieux comme son ami, déçu de sa vie comme lui, ils avaient décidé de changer le cours de leurs vies. De profiter eux aussi des richesses nouvelles que la mécanisation du pays et les grands changements promis par le roi Louis-Philippe et son ministre Guizot assuraient à une partie de la population seulement.

L'épicier de la rue Chapon était connu dans le quartier pour son avarice alors qu'il disposait, disait-on, d'une grande fortune, gagnée sur le dos des indigents qu'il escroquait parfois. Un soir, son ami et lui attendirent qu'il sorte de son échoppe. La rue était malodorante, quelques immondices traînaient au centre de la rue, au milieu d'un filet d'eau douteuse, aucune lumière n'apparaissait, sinon quelques lueurs s'échappant de fenêtres mi-closes derrière lesquelles des familles achevaient leur souper.

L'épicier sortit le bout de son nez, jeta un œil à gauche, puis à droite, méfiant comme toujours, et franchit vivement le seuil de la porte. Berthon et son ami surgirent alors et poussèrent l'épicier-avare dans l'échoppe, s'affalant tous trois en renversant des provisions qui se trouvaient là.

—Ton argent ! hurla l'ami de Berthon, le secouant comme un prunier comme si des pièces d'or allaient tomber de ses poches par milliers.

Avare mais peu courageux, l'épicier, gémissant, rampait vers la sortie. L'ami de Berthon le rattrapa et le frappa, encore et encore, jusqu'à ce que l'homme s'effondre, blessé à mort.

Berthon était sidéré, plaqué contre la porte.

—Qu'as-tu fait, murmura-t-il. Mon Dieu, Qu'as-tu fait ?

— La ferme. Tirons-nous d'ici !

Les deux jeunes garçons se précipitèrent vers la sortie, courant dans la rue comme si des loups les suivaient.

Nouvelles juridiques : l'affaire Berthon

Un peu plus loin, sur un trottoir de la rue du Temple, l'agent Dumoulin allumait sa pipe avant de proposer son allumette à son collègue, l'agent Ricœur. La lueur du tabac qui s'embrasait dans les deux pipes éclairait de grosses moustaches roussies, masquant de gros nez rougis par la fraîcheur de la nuit qui s'annonçait.

Les deux mauvais garçons tombèrent presque dans les bras des deux agents stupéfaits tandis que du fond de la rue Chapon, la vieille qui s'occupait du ménage de l'épicier qu'elle venait de trouver sans vie, attirée par les bruits dans l'échoppe, poussaient de grands cris en levant les mains au ciel.

– Au secours! Il a été assassiné! Oh, mon Dieu, mon Dieu ! Attrapez-les, quel malheur, il est mort, ils sont partis par là! Assassins ! Assassins ! hurlait-elle en réveillant tout le quartier, dont les deux agents. Hésitant un instant entre leur pipe et les deux garçons, ils choisirent leur devoir.

Pris, les deux garçons furent aussitôt emprisonnés. Berthon fut condamné à quinze ans de travaux forcés, privé de ses droits civils et civiques comme complice de l'assassinat de l'épicier qui n'avait jamais escroqué personne et qui ne s'était jamais enrichi, comme on l'apprit plus tard mais trop tard. Son ami qui avait avoué le meurtre fut reconnu comme l'auteur principal du vol et du meurtre et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Douze ans déjà ! Berthon était un bon garçon, finalement, et l'administration pénitentiaire l'avait remarqué puisque sa peine avait été commuée en une peine de quinze ans de réclusion criminelle et avait bénéficié de deux réductions de peines successives.

Aussi, quelques temps plus tard, Berthon, enfin sortit de prison. Après cette parenthèse de douze ans, une nouvelle vie commençait et il allait s'employer à ce qu'elle soit vraiment nouvelle, plus riche, plus respectable que sa vie précédente.

D'abord, il fallait trouver un travail, exercice difficile car il fallait montrer patte blanche sous la forme du fameux carnet, véritable marque au fer rouge des anciens bagnards. Par chance, la première lumière de chance dans sa vie, Berthon se présenta chez un artisan installé dans les faubourgs qui avait lui aussi connu la prison. Il l'embaucha à condition de lui révéler l'intégralité de son passé criminel. Berthon s'exécuta, se forçant ainsi à ouvrir une nouvelle fois ce tiroir de sa mémoire.

Chez son patron, Berthon semblait transformé. Il s'acharnait au travail, remplissant tous les rôles, commis, manutentionnaire, s'essayant aux arts de son maître, comme apprenti, effectuant même quelques travaux de comptabilité, suprême marque de confiance gagnée après des heures et des heures d'abnégation au travail.

Un jour, un représentant vint visiter l'atelier. Il venait présenter de nouvelles collections nées des prodiges des techniques mécanisées nouvelles. Le représentant s'enferma avec le maître et ils commencèrent à discuter. Le représentant connaissait son métier. Il débattait des échantillons, ouvrait des catalogues, insinuait des tarifs. Le maître se prenait à rêver.

– Berthon ! appela-t-il en entrouvrant le porte du bureau aux vitres sales, apporte-nous du vin vieux-tu. Et trois verres!

Berthon entra chargé d'un plateau après avoir pris soin de se laver les mains à la fontaine, dans la rue.

– Je vous présente mon collaborateur, Berthon. C'est un brave garçon. Il sait presque tout ce que je sais. Bien sûr, il n'est pas artisan, mais qu'importe pour moi.

Il se tourna vers Berthon, avec l'air de celui qui a une proposition à faire.

– Berthon. Monsieur est le représentant de la maison Berthier pour le nord de Paris. C'est un travail intéressant. Malheureusement, sa femme est malade et il va devoir cesser ses voyages sur le territoire que la maison qui l'emploie lui a confié.

– Ah pardon, maître, l'interrompit le représentant en jouant du menton. Je ne suis pas un employé, je suis un représentant, le mandataire de la maison Berthier ! C'est très différent. La maison Berthier m'accorde un territoire, me paie des commissions sur les ventes que je conclus en son nom mais n'exerce aucune autorité sur moi. L'indépendance, monsieur, l'indépendance, voilà ce qui me plaît et ce qui fait la force de mon métier !

– Monsieur est donc le représentant de la maison Berthier mais il souhaite arrêter rapidement son activité et il cherche un remplaçant. Il me demandait si je connaissais quelqu'un qui pourrait faire l'affaire.

« Qu'en penses-tu, Berthon? Ca te plairait de changer de métier, vanter des marchandises que tu connais bien, te promener dans Paris, visiter des ateliers comme les miens, des usines peut-être et, surtout, comme monsieur vient de le préciser, être ton propre patron. Comme tu le sais, tu n'es pas artisan et il n'y a aucun avenir pour toi avec moi. Réfléchis bien.

Nouvelles juridiques : l'affaire Berthon

– Je réfléchis, monsieur, mais monsieur le représentant ne va sans doute pas m'enseigner tout ce qu'il sait sans contrepartie. Je me suis laissé dire que la pratique était celle de la cession de sa carte de représentant. Et qui dit cession dit prix de la cession donc argent. Et je n'ai pas le moindre sou vaillant. Je préfère donc ne pas trop réfléchir, si vous voyez ce que je veux dire.

- Ne t'inquiète pas, mon garçon. J'ai pu te juger depuis que tu travailles avec moi. Tu es un bon garçon. Tu n'as pas eu de chance au départ, voilà tout. Cette chance je te l'ai donnée en te donnant du travail comme on me l'a donnée à moi aussi, il y a longtemps. Je suis donc quitte avec moi-même. Je te donne une autre chance. Je te prêterai l'argent nécessaire pour payer une partie du prix de la cession et, pour le reste, tu paieras au fur et à mesure, sur un ou deux ans, et je garantirai le paiement de ta dette. Ainsi, tu pourras acquérir cette carte et t'établir, enfin, à ton compte, refaire ta vie.

Berthon accepta, encore hébété de la générosité de son mentor, tant en raison de l'offre matérielle importante qui lui était faite qu'en raison de l'honorabilité apparente qui en résulterait. Employé modèle d'un artisan reconnu, devenant représentant d'une grande maison, garanti par son ancien employeur, qui se soucierait de fouiller son passé, de suspecter sa condamnation au bague et sa déchéance civile et civique?

Il s'habitua très vite à sa nouvelle profession, encouragé par le représentant qui l'assistait pendant quelques semaines et par l'expérience acquise dans l'atelier.

Au bout de quelque temps, il s'était fait une solide réputation de représentant efficace auprès la maison Berthier qui l'avait accueilli timidement au début et auprès de ses clients qu'il démarchait régulièrement.

Sa nouvelle vie prenait corps, il était temps de conforter cet édifice nouveau. Depuis quelques temps, il avait remarqué dans les bureaux de la maison Berthier une jolie jeune fille qui travaillait comme comptable, Zoé Herbin.

Berthon sentait qu'il n'était pas indifférent à la petite Zoé. Aussi se mit-il à lui faire la cour. Elle accepta un rendez-vous. Puis deux. Puis ils se virent plus régulièrement. Un jour, il lui demanda de l'épouser. Elle accepta de devenir madame Zoé Berthon. Berthon avait vingt-neuf ans, cela faisait moins d'un an qu'il était sorti de prison. Il n'avait rien dit jusqu'à présent à Zoé et il décida finalement de ne rien révéler de sa vie passée, tant elle paraissait fragile et attentive aux bonnes mœurs.

Les jeunes époux Berthon s'étaient installés au nord de Paris, juste derrière la butte Montmartre, à quelques rues seulement des bureaux de la maison Berthier. Zoé pouvait ainsi se rendre aisément à son travail et Berthon pouvait accéder sans difficultés aux principales routes qui desservaient le territoire qui lui était reconnu par cette même maison. Ils étaient heureux, Zoé commençait à parler d'avoir un enfant. Berthon avait le sentiment que toute sa vie avait toujours été ainsi.

Un jour de printemps, Zoé se rendit au centre de Paris avec une amie pour visiter un nouveau magasin de vêtements qui, disait-on, n'avait que des merveilles. Parties de bonne heure, elles se retrouvèrent rue de Rivoli pour flâner devant ces vitrines toutes plus alléchantes les unes que les autres. Elles achetèrent des robes, des gants, une ombrelle car Berthon parlait de profiter de quelques beaux jours de juin pour se rendre sur la côte, à Deauville. Zoé cherchait également un chapeau qui pourrait convenir avec sa nouvelle robe.

La vendeuse lui indiqua un magasin ami.

- Vous verrez, chère madame, c'est à deux pas d'ici, après la rue Rambuteau, celle qui précède la rue des francs-bourgeois. Vous empruntez la rue du Temple et ce sera, après la rue Rambuteau, la troisième rue sur votre gauche. C'est une vieille boutique récemment rénovée qui s'appelle "*Au temple du chapeau*".

Les deux amies s'y rendirent et trouvèrent sans difficulté. Parvenues dans la rue du Temple, elles comptèrent les rues.

– Troisième rue à gauche. Rue Chapon. Ce doit être ici.

La boutique était située sur la droite de la rue, au pied d'un bel immeuble moderne.

Elles entrèrent et commencèrent à essayer divers chapeaux en s'amusant et en riant comme savent le faire les belles dames qui aiment s'habiller et dépenser pour le faire.

– C'est celui-ci que je veux, décida finalement Zoé, portant son dévolu sur un chapeau de paille couvert d'une fine toile jaune, après avoir tenté quelques dizaines de couvre-chefs, certains très classiques, d'autres plus originaux qui s'entassaient sur le vieux meuble qui faisait office de bureau à la vendeuse de chapeaux.

Nouvelles juridiques : l'affaire Berthon

– Vous avez bien raison, madame. C'est un modèle très demandé, surtout dans cette couleur, avec les beaux jours qui arrivent. Malheureusement, je ne puis vous le vendre aujourd'hui car c'est le dernier qui me reste et il m'a été réservé par une jeune femme qui m'a versé des arrhes pour le retenir.

« Mais, ne soyez pas triste, chère madame. La fabrique de ces chapeaux est située à Paris et, dès demain, j'en commanderai de nouveaux. Ils seront ici dans une semaine ou deux. Si vous le souhaitez, je peux vous en réserver un dès aujourd'hui. Ainsi, il restera à votre disposition jusqu'à ce que vous reveniez ou bien que je vous le livre. Vous me versez des arrhes; si vous décidez de ne pas acheter, je les conserve et si je ne peux vous fournir, je vous rends le double.

– Très bien, si vous pouvez me le réserver, répondit Zoé, un peu triste de ne pouvoir montrer son beau chapeau à son mari dès ce soir. Mais ce sera le bien le même au moins, pas un modèle différent? J'en ai essayé plusieurs et c'est vraiment celui-ci que je souhaite!

– Rassurez-vous madame. Comme je vous le disais, c'est un modèle très demandé. C'est déjà la deuxième fois que le commande le même modèle et le fabriquant m'a garanti qu'il les referait à l'identique tant que j'en commanderais.

– Alors je suis rassurée. Dites-moi quel montant je dois vous verser à titre d'arrhes, j'en réserve un modèle. Pourriez-vous le livrer chez moi car je ne sais si je pourrais revenir d'ici quelques temps; J'habite et je travaille au nord de Paris voyez-vous...

– N'ayez aucune crainte ! Il vous sera livré par mes soins dès que je l'aurai reçu.

Alors c'est à quel nom, je vous prie, et pour quelle adresse?

– Madame Zoé Berthon, et j'habite rue du...

– Berthon dites-vous ? coupa la vendeuse, soudain soupçonneuse. Seriez-vous du quartier, madame ? demanda la vendeuse, inquisitoriale, les sourcils froncés, le menton relevé, les lèvres pincées.

– Mais non, pourquoi cette question, j'ai toujours vécu au nord de Paris comme je vous le disais et mes parents sont venus d'Amiens. Mais j'ai épousé mon mari et j'ai emprunté son nom, comme il se doit. Il n'y a là rien d'extraordinaire!

– C'est que... Berthon. Non ce n'est pas possible, je dois confondre. Ou alors c'est un autre.

– Un autre quoi madame! commençait à s'emporter Zoé, son amie lui tenant le bras, devant son ire.

– Eh bien, il y avait des Berthon ici, rue Chapon, il y a longtemps. Ils sont partis il y a près de dix ou douze ans, lorsque le fils Berthon, un beau jeune homme, qui doit avoir près de trente ans maintenant, a commis une grosse bêtise. Il s'est acoquiné avec un mauvais garçon et un soir, ils ont voulu dévaliser un épicier qui avait sa boutique en face. mais l'épicier s'est débattu et le mauvais garçon l'a tué. Et Berthon a été condamné aux travaux forcés, comme complice. Mais ce doit être un autre Berthon.

– Mon Dieu, murmura Zoé, un autre Berthon, croyez-vous? Mon Dieu, Mon dieu, ce doit être un autre disait-elle en tenant son visage entre ses mains et se dirigeant vers la porte, oubliant son amie et ses emplettes en sortant. Son amie rattrapa les sacs contenant leurs achats et rejoignit Zoé en jetant un regard noir à la vendeuse qui commençait à regretter son bavardage, d'autant que les arrhes promises n'avaient pas été versées.

L'amie gênée de Zoé l'avait reconduite chez elle. Elle reprenait un peu de couleurs mais son air triste quoique déterminé laissait transparaître sa volonté d'en savoir plus.

– Laisse-moi maintenant, dit-elle à son amie, ne lui prenant la main pour la remercier de ses attentions et en l'accompagnant doucement vers la porte. Merci, merci pour tout dit-elle doucement, en baissant les yeux. Surtout ne dits rien à personne, jure-le! Jure le moi!

– Ne t'inquiète pas Zoé. Je ne dirai rien et je suis sûre que je n'aurai rien à dire. Rassure-toi. Je passerai te voir demain matin, si tu veux bien. Repose toi et à demain.

Le soir, Zoé attendait Berthon. Il allait rentrer tard car il était parti le matin pour une longue tournée de visites. Zoé était assise dans un fauteuil, sans lumière. Elle pleurait.

Vers vingt heures elle était toujours assise dans la même position, ses larmes avait séché maintenant, quand elle entendit le verrou tourner dans la serrure de la porte d'entrée. Comme d'habitude, il entra vivement et jeta son manteau et son chapeau sur la première chaise qu'il trouvait.

– Chérie! Où es-tu? Je meurs de faim!

Elle se rendit compte que toute à son chagrin, elle n'avait pas préparé le dîner.

– Ecoute, je viens à peine de rentrer de faire des courses et je me reposais un peu. je n'ai pas eu le temps de préparer le repas, dit-elle en se tournant, essayant de retrouver sa voix habituelle.

– Ca n'est pas grave ma chérie. Tiens repose-toi encore un peu, c'est moi qui vais le préparer ce soir.

Nouvelles juridiques : l'affaire Berthon

Zoé en profita pour se réfugier dans sa chambre afin d'effacer les dernières traces de son chagrin.

– Chéri, c'est prêt, dit Berthon, entrant dans la chambre peu après, se dirigeant vers sa femme pour l'enlacer.

« Ah, mon amour, si tu savais comme je suis heureux ! Depuis quelques temps, je ne te vois guère. Mais il faut que je travaille beaucoup, surtout si nous voulons un appartement plus grand, si nous avons un enfant.

– Mon Dieu, étouffa Zoé.

– Qu'y a-t-il, ma chérie?

– Euh, ce n'est rien, j'ai cru que le repas brûlait, nous devrions passer à table.

Berthon racontait sa journée à Zoé en dévorant le repas qu'il avait préparé. Zoé demeurait muette.

Vers la fin du repas elle se décida.

– C'est une bonne idée de trouver un appartement plus grand. C'est vrai que nous sommes un peu à l'étroit, ici. D'ailleurs, j'aimerais me rapprocher du centre de Paris. Figure-toi que nous sommes allées nous promener près du quartier du Temple, cet après-midi, et j'en ai vu quelques unes à louer. Qu'en penses-tu mon chéri?

La fourchette coincée entre les lèvres restées ouvertes, comme tétanisé, Berthon avait du mal à respirer.

– Où, ma chérie?

– Vers le quartier du Temple, la rue des Francs-Bourgeois, ce quartier, c'est très joli et il y a de si jolies boutiques. Tu le connais peut-être? Tu m'as dit que tu avais toujours vécu à Paris. Tu dois déjà avoir parcouru ce quartier, non?

– Euh... non, je ne connais pas, où dis-tu ? bafouilla-t-il.

– Mais où habitais-tu donc, à Paris? Si tu ne connais pas ce quartier tu ne connais pas Paris, C'est l'endroit le plus charmant de la capitale, sur la rive droite.

– Et bien, non, vraiment, je ne vois pas, non pas du tout, continua-t-il à ânonner, peu convaincant. Il lui fallait détourner la conversation et reprendre la parole.

« Mais, de toute manière, ce ne serait pas une bonne idée. Voyons, habiter Paris, au centre de Paris en plus, tu n'y songes pas. Les quartiers sont insalubres, c'est très loin de mon travail, et c'est très cher. Et puis, dès qu'il y a une émeute, une révolution, ou quoi que ce soit de ce genre, il y a des barricades dans ces petites rues étroites, et s'il y a des barricades, il y a répression, le canon, les soldats et c'est pour notre pomme. Pourquoi pas le faubourg Saint-Antoine, tant que tu y es? Déjà en 1792, les massacres de septembre, ça venait de là. Et depuis chaque fois que ça chauffe un peu chez le populo, tu peux être sûre que ça repart. Tiens, en 1830, ça n'a pas loupé. Mon père y est mort d'ailleurs! J'étais trop petit, je ne m'en souviens pas, mais ma mère m'y emmenait tout le temps pour prier à l'endroit où il était mort...

Zoé l'observait les yeux ronds, la bouche ouverte. Elle ne l'entendait plus, elle ne le voyait plus se rapprocher d'elle conscient qu'il venait de mentir de façon éhontée et qu'elle en savait plus qu'elle ne voulait bien le dire. Elle l'avait bien piégé! Niant connaître le quartier, il venait d'avouer le contraire par bêtise, la même sorte de bêtise qui l'avait perdue il y avait quinze ans.

Zoé se leva, posa la serviette qu'elle tenait encore convulsément et se dirigea, droite, raide même, dans la cambre où elle s'enferma à double tour, ignorant Berthon qui frappa et gémit à la porte toute la nuit.

Le lendemain, au matin, deux petites valises à la main, elle ouvrit la porte et se dirigea vers l'entrée.

Berthon la supplia:

– Zoé, qu'as-tu, dis-moi tout, ma chérie ! Parlons, voyons ! Qu'ai-je dit qui te fasses si mal. Oui je connais ce quartier. J'y ai vécu toute ma vie, ou presque mais j'y ai de très mauvais souvenirs, que je préfère ne pas voir resurgir en y habitant. Je ne voulais pas te le dire car je trouvais cela ridicule, mais il n'y a rien d'autres? Poses tes affaires, ma chérie, madame Berthon.

– Ne m'appelle plus madame Berthon ! Tu m'as menti Berthon, tu n'es pas ce charmant garçon que j'ai connu mais un bandit, un voleur et un assassin. Tu m'a trompée ! A partir d'aujourd'hui, je redeviens Zoé Herbin.

– Comment cela tu ne t'appelles plus madame Berthon, explosa-t-il en retrouvant un peu de son allant. Mais tu te leures, ma chère. Je te signale que depuis 1815, la Restauration et ce bon Monsieur de Bonald, le divorce n'existe plus en France !

– Je trouverai bien un moyen, Berthon. Je serai plus forte que tes lois, plus forte que ce Monsieur de Bonald et toutes ces cruches qui croient qu'il suffit d'une loi pour changer le cours des choses, tu verras!

Nouvelles juridiques : l'affaire Berthon

Quelques semaines plus tard, Berthon reçut, un matin, la visite d'un huissier de justice.

– Monsieur Berthon ? s'enquit l'huissier.

– Lui-même.

– J'ai reçu mandat de vous signifier cette assignation en annulation de mariage de madame Zoé Herbin, épouse Berthon, assistée de Maître Cazenave, avocat à Paris. Voilà, monsieur, je vous prie de bien vouloir signer ce reçu, dit-il en tendant les feuillets manuscrits et le reçu.

Hagard, Berthon saisit l'assignation et signa le reçu. C'était donc vrai, elle avait trouvé quelque chose. Ne pouvant divorcer, elle demandait l'annulation du mariage.

– Mais enfin, monsieur l'huissier, dit-il, en se ressaisissant, que dois-je faire ? C'est ignoble ! L'annulation du mariage, mais vous n'y songez pas !

– Oh, moi, monsieur, je ne songe pas, je ne pense même pas d'ailleurs. Je vous signifie cette assignation et c'est tout. Mais puisque vous me faites l'honneur de me demander mon avis, je vous le donne. Vous devriez courir chez votre avocat, et si vous n'en avez pas, trouvez-en un bon.

– Un avocat, un bon ! Pourquoi ? Maître Cazenave est-il un bon avocat ?

– Un bon avocat, Maître Cazenave ! Mon Dieu, s'exclama l'autre en levant les mains au ciel comme pour implorer les dieux de l'intelligence d'exercer leurs bienfaits au profit de l'inexpiable béotien qui lui faisait face ! Si Maître Cazenave est un bon avocat ! Voyez-vous ça ! Mais Maître Cazenave n'est pas un bon avocat, c'est le meilleur, disons l'un des meilleurs avocats de Paris, monsieur, de France, du monde peut-être, et pourtant pas l'un des plus chers ! Si je peux me permettre, monsieur Berthon, vous devriez aller voir maître Jupiter. Le nom est prometteur, mais le juriste l'est bien plus. Il a son cabinet près du Palais de justice, sur l'île de la Cité. Recommandez-vous de moi, je suis maître Houilleux, Houilleux, huissier de justice à Paris. Au revoir, monsieur, et bonne chance.

Berthon se rendit le jour même chez l'avocat, un peu intimidé par l'austère richesse qui en émanait et par l'armée de personnes qui y travaillaient. Maître Jupiter consentit à le recevoir sur la recommandation de l'huissier de justice.

– Monsieur Berthon, je viens de lire l'assignation que vous a délivrée mon confrère Cazenave. Vous avez la malchance de tomber sur un très bon avocat. Un autre aurait mélangé les arguments, confondu les faits et le droit, oublié le droit même et aurait plaidé la bonne foi, en aurait appelé à l'équité, la bonne, la douce justice, Antigone peut-être, Salomon sans doute ! L'équité, ah ! L'équité ! Mais pas lui ! Oh non pas lui. Il connaît parfaitement le droit et il s'en sert merveilleusement.

Il relut encore les documents apportés par Berthon.

« Je dois dire que les faits vous desservent. Quant aux arguments proprement juridiques ! Une annulation du mariage, c'est astucieux, et ses arguments sont excellents. Voyez-vous le divorce constate la rupture d'un mariage mais uniquement pour l'avenir, point pour le passé : le divorce n'est point rétroactif, comme nous disons. Mais depuis la loi de Bonald, plus de divorce possible, le mariage est indissoluble. A moins que l'on s'attaque aux causes même de l'acte de mariage, à sa source, aux conditions de la conclusion du mariage. Et là, au-delà des quelques conditions de forme posées par la loi dont il suffit de vérifier la cohérence, ou bien des règles en matière de consentement, l'existence d'une violence par exemple, notre adversaire utilise un argument majeur, celui de l'erreur sur la personne. C'est très astucieux. Bien sûr je vais plaider le fait que cela n'apparaît pas dans le Code civil, qu'il s'agit d'une innovation inacceptable, d'une interprétation *contra legem* et toutes ces sortes de choses, voyez-vous, mais je préfère vous dire d'emblée que ce n'est pas gagné.

Il semblait se délecter de la lecture des quelques feuillets qui avaient pourtant semblé du chinois pour Berthon.

– Vraiment, monsieur Berthon, si vous me confiez la défense de vos intérêts dans cette affaire, nous aurons du mal, je vous préviens. Bien du mal.

Nouvelles juridiques : l'affaire Berthon

L'arrêt : Cass. Ch. Réun. 24 avril 1862, Bull. ch. réun.n°57

Cour de Cassation
Chambres réunies
du 24 avril 1862
Publié au bulletin

REPUBLIQUE FRANCAISE AU NOM DU PEUPLE FRANCAIS

REJET du pourvoi formé par Zoé-Marie-Louise Herbin contre un Arrêt rendu par la Cour impériale d'Orléans, le 6 juillet 1861, en faveur du sieur X..., son mari.

LA COUR, chambres réunies,

Oùï M. Legagneur, conseiller, en son rapport ; Maître Ambroise A..., en ses observations, à l'audience publique du 22 avril ; Maître Z..., en ses observations, et M. le procureur général Dupin, en ses conclusions, à l'audience publique d'hier ;

Vidant le délibéré en chambre du conseil ;

Attendu que l'erreur dans la personne dont les articles 146 et 180 du Y... Napoléon ont fait une cause de nullité du mariage ne s'entend, sous la nouvelle comme sous l'ancienne législation, que d'une erreur portant sur la personne elle-même ;

Attendu que si la nullité, ainsi établie, ne doit pas être restreinte au cas unique de l'erreur provenant d'une substitution frauduleuse de personne au moment de la célébration ;

Si elle peut également recevoir son application quand l'erreur procède de ce que l'un des époux s'est fait agréer en se présentant comme membre d'une famille qui n'est pas la sienne, et s'est attribué les conditions d'origine et la filiation qui appartiennent à un autre ;

Le texte et l'esprit de l'article 180 écartent virtuellement de sa disposition les erreurs d'une autre nature, et n'admettent la nullité que pour l'erreur qui porte sur l'identité de la personne et par le résultat de laquelle l'une des parties a épousé une personne autre que celle à qui elle croyait s'unir ;

Qu'ainsi la nullité pour erreur dans la personne reste sans extension possible aux simples erreurs sur des conditions ou des qualités de la personne, sur des flétrissures qu'elle aurait subies, et spécialement à l'erreur de l'époux qui a ignoré la condamnation à des peines afflictives ou infamantes antérieurement prononcées contre son conjoint, et la privation des droits civils et civiques qui s'en est suivie ;

Que la déchéance établie par l'[article 34 du Code pénal](#) ne constitue par elle-même ni un empêchement au mariage ni une cause de nullité de l'union contractée ;

Qu'elle ne touche non plus en rien à l'identité de la personne ; qu'elle ne peut donc motiver une action en nullité du mariage pour erreur dans la personne ;

Qu'en le jugeant ainsi et en rejetant la demande en nullité de son mariage formée par Zoé Herbin, et motivée sur l'ignorance où elle avait été à l'époque du mariage de la condamnation à quinze ans de travaux forcés qu'avait antérieurement subie Berthon, son mari, et de la privation des droits civils et civiques qui en avait été la suite, l'arrêt attaqué n'a fait qu'une juste et saine application des articles 146 et 180 du Y... Napoléon.

LA COUR REJETTE,

Ainsi fait et prononcé, Chambres réunies.